

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, producteur d'œufs;

1^{re} vice-présidente : Mme Julie Boudreau, directrice des affaires réglementaires et associatives de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;

2^e vice-président : M. Jean-Luc Hamelin, président du Conseil québécois de la transformation de la volaille.

Les autres administrateurs désignés étaient :

M. David Phaneuf, 1^{er} vice-président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec;

M. Michael Boulay, 2^e vice-président des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ);

M. Yvan Ferron, représentant du Comité dindon des EVQ;

M. Sylvain Lapierre, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) remplacé par M. Jean-Philippe Désilets, 2^e vice-président;

Mme France Perreault, coordinatrice du Comité poulettes de la FPOQ, remplacée par Mme Jessica Lavallée-Morin assumant le même poste;

M. Richard Sénéchal, président des Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à cinq reprises au cours de la période, principalement par vidéoconférence, soit le 20 décembre 2024, puis les 22 janvier, 6 février, 3 juin et le 9 octobre 2025.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président, d'un deuxième producteur provenant d'une autre association de producteurs que celle du président et des deux vice-présidents, s'est réuni à une trois reprises, soit le 23 décembre 2024, puis les 8 mai et 23 septembre 2025.

1.3 Comité consultatif

Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en ce qui concerne le Plan de mesures d'urgence. Le comité ne s'est pas réuni durant la période concernée.

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce comité a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire du MAPAQ a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et de diffuser l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé ne s'est pas réunie.

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dr Antony Bastien, responsable du Réseau avicole du MAPAQ;
Dre Annie Borduas, médecin vétérinaire praticienne remplacée par Dr Jean-François Doyon;
Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dre Andréanne Caron, médecin vétérinaire praticienne chez Trouw Nutrition;
Dre Sonia Chénier, pathologiste du MAPAQ;
Dr Jean-Philippe Doyon, médecin vétérinaire praticien chez Trouw Nutrition;
Dre Julie-Hélène Fairbrother, microbiologiste du MAPAQ;
Dr Carl Gagnon de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dre Géraldine Gouin du MAPAQ;
Dr Ghislain Hébert, chef d'équipe de l'EQCMA;
Dre Linda Lallier, médecin vétérinaire praticienne chez Boire et Frères inc.;
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;
Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

2. Projets en cours

2.1 Technologie de mousse à l'azote

En février 2025, l'EQCMA a signé une nouvelle entente avec Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de recevoir une subvention de 380 617 \$ pour la réalisation de tests terrain afin de valider les équipements de mousse à l'azote développés dans le cadre d'un projet précédent. En avril 2025, l'EQCMA a complété le processus d'importation des équipements de la technologie acquise d'Agricultural Emergency Services inc. des États-Unis. Un évaporateur industriel avec une unité de puissance ont aussi été acquis pour l'injection de l'azote en phase gazeuse dans l'unité de mousse à l'azote. Des retards importants dans la fabrication et le testage de cet équipement ont obligé le report de la réalisation du projet de 2025 à 2026. L'EQCMA est toujours en attente de la réception de ces équipements.

3. Projets terminés

3.1 Régime d'indemnisation

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019 et fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de six maladies. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que les maladies ciblées pour l'EQCMA, soit la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et *Mycoplasma gallisepticum* (MG). Depuis son lancement, le RIMAQ est géré par l'Alliance réciproque dans l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC).

Les nombreux cas d'influenza aviaire depuis 2022 ont eu un impact financier majeur sur le régime. L'EQCMA a depuis ce temps révisé certains éléments de couvertures du régime et ajusté à la hausse les contributions des souscripteurs pour maintenir le régime en place. Le Comité RIMAQ est chargé des enjeux liés au développement et au renouvellement annuel du régime. Il comprend des représentants de l'EQCMA et de l'ARIOCC. Cependant, ce comité ne s'est pas réuni durant la période ciblée, mais nous avons quand même réalisé une mise à jour des tables de valeur des volailles assurées avec la firme de consultants Serecon Consulting.

3.2 Formations sur les protocoles de biosécurité révisés

Après avoir distribué les protocoles de biosécurité révisés aux producteurs et intervenants de la filière avicole québécoise au printemps 2024, l'EQCMA a entrepris le développement et la livraison de formations destinées à chacune des clientèles cibles.

De décembre 2024 à juin 2025, l'EQCMA a livré 16 sessions de formation en présentiel et en virtuel à toutes les clientèles cibles. Un total de 171 producteurs et 289 intervenants de cinq clientèles ont assisté aux formations, ce qui porte à 460 le nombre de participants. Ce nombre inclut également la vingtaine d'ingénieurs en agroalimentaire, dont certains en ingénierie de bâtiments, qui ont été rencontrés le 29 mai 2025 dans le cadre de leur assemblée annuelle pour discuter des aménagements de biosécurité proposés à la cour et aux poulaillers d'un site avicole.

La prochaine étape sera de développer des vidéos de ces protocoles de biosécurité, un projet reporté en 2026.

3.3 Liquidation de la réserve de matériel de biosécurité

Avec une mise à niveau importante à réaliser dans le renouvellement des trousse d'urgence de matériel de biosécurité et leur sous-utilisation en situation des cas d'influenza aviaire depuis les éclosions de 2022, le CA de l'EQCMA a convenu de liquider ce matériel et ne maintenir

qu'une réserve minimale d'équipements de protection individuelle dans l'entrepôt de l'EQCMA. Cela a permis de recouvrer une partie de la valeur de ces biens et de réduire la charge administrative liée à cette activité.

4. Cas de LTI et de MG

Entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025, il n'y a eu aucun cas de MG ou de LTI dans les élevages commerciaux contingentés du Québec.

5. Influenza aviaire

L'influenza aviaire fut encore un dossier majeur pour l'EQCMA au cours de la dernière année, même si le Québec a fait face à moins de cas qu'en 2022 et 2023. Alors que le Québec avait eu 23 cas en 2022 et 28 en 2023, l'année 2025 a débuté avec un cas dans un élevage de dindons en janvier, puis les 9 autres ont tous eu lieu à l'automne, pour un total de 10 cas comparativement à 7 en 2024. En 2025, il y a eu 2 cas dans le poulet à chair, 2 dans les poudeuses commerciales, 1 dans le canard et 1 dans le dindon à chair auxquels se sont ajoutés 4 petits élevages de volailles non contingentés. Au total, 367 073 volailles sont mortes de la maladie ou ont été dépeuplées pour son éradication en 2025, alors qu'il y en avait eu 73 877 en 2024, 567 049 en 2023 et 532 000 en 2022.

L'implication de l'EQCMA s'est poursuivie à plusieurs niveaux en soutien des activités d'intervention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Nous avons continué les suivis réguliers de coordination et d'information auprès des membres et autres partenaires de l'industrie. En octobre 2025, l'EQCMA a notamment livré, en collaboration avec l'ACIA, trois sessions de formation sur la gestion des permis spécifiques et généraux, dont près de 150 participants étaient présents. Une séance d'information pour les producteurs dans la zone de contrôle primaire du cas à Saint-Félix-de-Valois a aussi eu lieu le 20 octobre 2025, dont 32 participants y ont assisté.

Les activités de communications ont aussi compris des communications publiques, mais de façon moins intense qu'au cours des années précédentes. Les médias ont quand même maintenu un intérêt particulier pour l'influenza aviaire avec la propagation récurrente de cette maladie qui a aussi touché de nouvelles régions du Québec. De plus, la maladie continue de préoccuper les professionnels de la santé publique avec plusieurs cas détectés chez les humains aux États-Unis en 2025 et un cas d'un patient hospitalisé en Colombie-Britannique la même année. Bien que la plupart des cas humains arboraient des signes cliniques légers, quelques-uns ont eu des impacts plus sévères incluant deux mortalités aux États-Unis.

À l'échelle canadienne, l'EQCMA a participé aux activités du Comité national sur le dépeuplement dirigé par Santé animale Canada (3 rencontres).

L'EQCMA a contribué à quelques entrevues pour des médias écrits, radio et télévisuels tels que La Presse, TVA Nouvelles, La Terre de chez nous, Radio-Canada, Noovo Estrie, les stations de radio CFNJ de Lanaudière et CIHO de Charlevoix et Le Coopérateur.

7. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations, dont voici la liste :

- 17 décembre 2024, 29 janvier et 13 mars 2025 : présentation sur les mesures de biosécurité lors du vidage d'un poulailler durant des rencontres des Éleveurs de volailles du Québec;
- 31 janvier 2025 : présentation sur le rôle et le mandat de l'EQCMA à des représentants de l'industrie avicole de la Colombie-Britannique;
- 9 avril 2025 : présentation sur l'influenza et la biosécurité à l'AGA de la FPOQ;
- 7 mai 2025 : présentation sur la santé avicole à la Classique des futurités Chantecler de l'Association québécoise de la volaille Chantecler.

8. Autres activités

L'EQCMA a également participé en cours d'année aux initiatives suivantes avec des partenaires externes :

- Participation à une présentation des résultats d'une étude sur la prévalence d'agents pathogènes dans les dindons sauvages du Québec du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (7 novembre 2024);
- Participation au comité du Groupe de travail sur la vaccination pour l'influenza aviaire de l'ACIA (16 décembre 2024, 31 janvier, 7 mars et 10 septembre 2025);
- Participation aux activités du secteur avicole dans le cadre de la Politique bioalimentaire du Québec (21 février et 22 août 2025);
- Participation à un groupe de travail d'un projet de la Colombie-Britannique sur le dépeuplement de troupeaux de volailles dans les poulaillers avec le gazage à l'azote (15 novembre et 17 décembre 2024, 28 janvier, 7 mars, 25 avril, 25 juin et 2 septembre 2025);
- Participation à un Groupe de travail sectoriel de l'ACIA sur les méthodes de dépeuplement de masse (13 novembre 2024);
- Participation à une nouvelle Table intersectorielle sur les menaces émergentes concernant la santé humaine du Réseau PRÉCRISA (31 janvier et 9 septembre 2025);
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux (14 novembre 2024 et 8 octobre 2025).

9. Remerciements

En terminant, je souhaite une fois de plus exprimer ma reconnaissance au président de l'EQCMA pour son appui et ses conseils précieux tout au long de la dernière année. Je remercie aussi tous les membres du CA pour leur confiance et leur soutien à l'équipe de professionnels de l'organisation. Je remercie évidemment mes collègues Anik et Ghislain pour leur expertise et leur dévouement à l'avancement des projets et autres dossiers de l'EQCMA. Finalement, je souhaite souligner la collaboration habituelle des employés des associations membres de l'EQCMA, des médecins vétérinaires du secteur et à tous les intervenants du milieu, particulièrement les professionnels de l'ACIA et du MAPAQ avec qui nous avons collaboré étroitement sur plusieurs dossiers au cours de la dernière année.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 29 janvier 2026